Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260212-DEL2026024-DE

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Vente des terrains BD 408 et BD 416 au promoteur Aménatys

DEL-2026-024

Numéro de la délibération : DEL-2026-024

Nomenclature ACTES : Alienations

Information relative à l'environnement : Non

Date de réunion du conseil : 12 février 2026

Date de convocation du conseil : 6 février 2026

Date d'affichage de la convocation : 6 février 2026

Début de la séance du conseil : 19h00

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Maxime LE LU

Etaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Alice CONAN, Mme Véronique DELMOULY, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, Mme Nathalie GUILLEMOT, M. Eric GUILLERMIC, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Daniel HILLION, Mme Florence JAN, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, M. Emmanuelle LE BRIGAND, M. Gabriel LE BRIS, M. Jean-Pierre LE CLAINCHE, M. Paul LE GUERNIC, M. Maxime LE LU, Mme Marie-Christine LE MOUEL, Mme Alexandra LE NY, Mme Gaëlle LE ROCH, M. Philippe LE RUYET, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Meltide LEPREVOST, M. Christophe MARCHAND, M. Jean-Jacques MERCEUR, Mme Julie MINGAM, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Claudine RAULT, Mme Nathalie TOMASZEWSKI

Etaient représentés : M. Benoit JACQUES donne procuration à M. Paul LE GUERNIC, M. Alain PIERRE donne procuration à M. Hervé JESTIN

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260212-DEL2026024-DE

Vente des terrains BD 408 et BD 416 au promoteur Aménatys

Rapport de François-Denis MOUHAOU

La commune est propriétaire des terrains BD 408 de 1 578 m² et BD 416 de 3 016 m² sur le secteur de la gare. Ce foncier a été soumis à un appel à projet auquel ont répondu 2 candidats, Nexity et Aménatys. Un jury a été réuni et le choix s'est porté sur la candidature de la SAS Aménatys - 39 rue de la Villeneuve - 56100 LORIENT.

Aménatys propose une offre de prix de 65 000 € pour l'acquisition des 2 parcelles. Une estimation domaniale en date du 11 avril 2025 portant sur le foncier avant division, pour une surface de 4 800m², évaluait le terrain à 67 000 € avec une marge d'appréciation de 10%.

Nous vous proposons :

- de vendre les parcelles BD 408 et BD 416 au prix de 65 000 € à la SAS Aménatys ;
- d'autoriser madame la Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir.

La délibération est adoptée par 27 voix pour et 6 voix contre

Ont voté pour : M. AMOURETTE Philippe, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, M. LE RUYET Philippe, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine

Ont voté contre : Mme DORé-LUCAS Marie-Madeleine, M. HILLION Daniel, Mme LE ROCH Gaëlle, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme TOMASZEWSKI Nathalie

Fait à Pontivy, le 12 février 2026

LA MAIRE
Christine LE STRAT

MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan)

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Maxime LE LU

MAIRIE DE PONTIVY (Morbihan)

Transmise au contrôle de légalité le :
Publiée le :